

Concilier vol libre et préservation des rapaces



©Bernard Bellon



Le Parc a mis en place un « schéma de cohérence vol libre » sur son territoire. L'objectif ? Concilier la pratique du vol libre tout en préservant les rapaces de montagne, dont le dérangement peut faire échouer la reproduction.

Le Parc a mis en place un « schéma de cohérence vol libre » sur son territoire. L'objectif ? Concilier la pratique du vol libre tout en préservant les rapaces de montagne, dont le dérangement peut faire échouer la reproduction.

Avec sa géologie exceptionnelle, le Parc naturel régional du Massif des Bauges offre un terrain privilégié pour la pratique du vol libre (parapente, deltaplane, planeur...).

Ces activités peuvent toutefois avoir un impact sur des rapaces emblématiques du massif : l'Aigle royal, le Faucon pèlerin, et le Circaète Jean-Le-Blanc, qui sont particulièrement sensibles au dérangement lors de leur période de reproduction.

Un schéma de cohérence porté par le Parc et élaboré en concertation avec les pratiquants de vol libre

Afin d'accompagner le développement raisonné du vol libre et d'en limiter l'impact sur les rapaces, le Parc a mis en place et anime un programme d'action appelé « schéma de cohérence », permettant de nombreuses actions concertées, à l'aide d'espaces de dialogue et de groupes de travail conviant des acteurs aux profils diversifiés : clubs sportifs, élus communaux, associations de naturalistes... Chacun peut ainsi apporter son expertise et exprimer ses besoins.

Les objectifs d'un schéma de cohérence

Dialogue, écoute, confiance réciproque sont nécessaires pour mener à bien ce programme d'action qui poursuit ces objectifs :

1. Connaître les milieux et les espèces impactés par la pratique.
2. Expliquer aux pratiquants les enjeux et en quoi leurs activités ont un impact sur l'environnement
3. Définir en concertation des solutions pour limiter des impacts
4. Définir en concertation un programme d'action à double objectif (développer et préserver).

Exemples d'outils mis en place

- Rencontre avec les clubs sur le thème du « Ciel en partage »,
- Suivi participatif des rapaces et de leur reproduction,
- Prise en compte des nids lors des championnats de parapente,
- Création de panneaux pédagogiques,
- Recensement des « bulles de quiétude » (zones de nidification) sur la plateforme numérique www.biodiv-sports.fr pour les rendre accessibles aux pratiquants.

Contact



Parc naturel régional du Massif des Bauges
Maison du Parc, Avenue Denis Therme,
73630 Le Châtelard
info@parcdesbauges.com
Tél. : 04 79 54 86 40



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

**Partager Connaître Mobiliser
Débattre Éclairer Apprendre
CONSTRUIRE
Partager Connaître Mobiliser
Débattre Éclairer Apprendre
CONSTRUIRE**